

La R&D sociale

En répondant à de nouveaux besoins socio-économiques ou en proposant des solutions nouvelles, selon un modèle différent de l'économie classique, les entreprises sociales sont amenées à innover. Cette recherche de solutions innovantes engage les structures dans une activité de Recherche et Développement dite sociale qu'il est nécessaire de définir et de formaliser afin de la valoriser, tant sur le plan des financements, de la prise de risque, du temps, que sur le plan de la propriété intellectuelle.

■ De quoi parle-t-on ?

Selon le guide du crédit impôt recherche, la R&D conduit à apporter une « amélioration substantielle » à un procédé, outil, dispositif, qu'il ne serait pas possible de réaliser par le simple recours aux techniques existantes. Celles-ci sont constituées « par toute connaissance accessible au moment des travaux de recherche et développement et utilisable par l'homme du métier normalement compétent dans le domaine en cause sans qu'il ait besoin de faire preuve d'une activité inventive. »

La R&D sociale correspond au processus visant à mettre en œuvre une réponse nouvelle par rapport à l'état du marché et à la satisfaction de besoins sociaux. L'innovation pourra résider autant dans la manière de répondre à ces besoins que dans le produit final.

■ Comment caractériser un projet de R&D ?

La R&D se décompose en trois catégories (cf. Manuel Frascati de l'OCDE) :

- La recherche fondamentale qui consiste à acquérir des connaissances sur les fondements des phénomènes sans envisager d'application directe ;
- la recherche appliquée qui consiste à acquérir des connaissances dans un but ou un objectif pratique déterminé ;
- le développement expérimental qui, sur la base des connaissances existantes, amène à réaliser une expérimentation systématique pour la mise au point de prototypes ou installations pilotes permettant de vérifier des hypothèses et de structurer le nouveau produit.

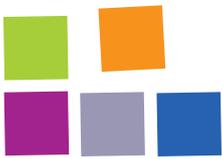
Autant le développement expérimental peut se concevoir comme un projet interne à la structure dès lors qu'elle dispose des compétences d'ingénieur ou de concepteur en son sein, autant la recherche appliquée ou fondamentale nécessite le plus souvent de faire appel à un partenaire scientifique disposant de l'expertise nécessaire, comme un laboratoire de recherche public ou privé, des doctorants.

Deux éléments essentiels qualifient un projet de R&D :

- la production d'un élément de nouveauté non négligeable
- la dissipation d'une incertitude scientifique ou technique.

■ Quelles sont les étapes d'un projet de R&D ?

1. Etablir l'état de l'art, c'est-à-dire répertorier l'ensemble des solutions existantes (qu'elles soient maîtrisées ou non par l'entreprise) et vérifier l'absence de solution à ses difficultés (analyse de documentation des brevets, communication de conférences, banques de données...)
2. Identifier les difficultés techniques pour atteindre son objectif
3. Evaluer les connaissances manquantes et caractériser les verrous et incertitudes
4. Evaluer le degré de nouveauté



EN PRATIQUE

JEAN-MICHEL RICARD, co-dirigeant et co-fondateur du groupe associatif Siel Bleu

Siel Bleu fait du sport un outil au service de la santé publique, du bien-être des personnes âgées, mais aussi des salariés et des grands accidentés. Ce groupe associatif développe ses activités (à domicile, en établissement, dans les entreprises,) sur la base d'une R&D qui associe chercheurs et corps médical sur la base d'objectifs de mieux-être physique et social.

Comment conduisez-vous vos projets R&D ?

Nous les réalisons le plus souvent avec d'autres en tant que coordonateur, partenaire ou encore maître d'œuvre. Nous conduisons en permanence un travail de veille internationale sur les recherches en matière d'apport de l'activité physique dans le cadre de la santé. Mais nous travaillons aussi avec

des instituts comme l'Inserm avec lequel nous menons actuellement une étude sur la prévention des fractures à partir de la pratique de 1000 usagers des services de Siel Bleu. Ensuite, nous réalisons un travail de synthèse avant de lancer une expérimentation de l'activité. Après l'évaluation d'impact, nous formons les salariés pour développer la nouvelle activité partout en France. Nous travaillons sur la prévention des fractures, des lésions professionnelles musculo-squelettiques, Alzheimer... Nous venons de lancer un partenariat avec l'Institut Curie sur la prise en charge de personnes au stade de post cancer pour démontrer le lien de cause à effets entre une pratique d'activité physique régulière et une baisse du taux de rechute pour les personnes en rémission. Il faut entre 12

et 18 mois pour monter un tel partenariat.

De quelle manière sélectionnez-vous ces activités ?

L'activité doit pouvoir toucher un maximum de monde. Elles doivent être ludiques pour le bénéficiaire et produire un impact réel sur les personnes. Nous recherchons systématiquement l'impact physique, social, cognitif et sociétal.

Ensuite nous nous attachons à élaborer un modèle économique viable pour cette activité tout en satisfaisant notre logique d'accessibilité financière. Le coût peut être partagé entre la personne et une mutuelle ou encore avec l'établissement lui-même. Certains partenaires, comme France Active, nous appuient dans notre démarche d'innovation sociale.

NICOLAS CHOCHOY, DIRECTEUR DE L'INSTITUT GODIN

L'Institut Godin est un organisme de recherche et développement en économie sociale et solidaire implanté à Amiens, en Picardie. Fondé en 2007, il réunit des entrepreneurs, universitaires et institutionnels sur des projets de recherche-action destinés à faire avancer les concepts et pratiques de l'ESS.

« Caractériser une activité de R&D sociale revient souvent à mettre en avant non pas l'action économique, mais la manière dont on va

construire l'action économique, le produit et/ou le service. C'est dans la manière que l'ESS est porteuse d'innovation. Par exemple nous travaillons actuellement sur l'émergence de l'auto partage en Picardie. Pour cela nous avons constitué un comité de pilotage qui associe autant les collectivités que des entreprises qui réfléchissent à la mobilité ou les entités du secteur transport. Cette manière de faire émerger collectivement une activité très territorialisée est innovante. »

pour en savoir +

Manuel de Frascati

Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental (OCDE 2002) : www.oecdbookshop.org rechercher « Manuel de Frascati »

Le Guide du CIR 2011

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Groupe Siel bleu

www.sielbleu.org

Institut Godin

www.institutgodin.fr

Avec le soutien

